

## Une loi qui ne rassure guère



Jeudi, 25 septembre 2014

*Lettre du jour – Genève, 23 septembre* Le Parlement s’apprête à voter une nouvelle loi sur la surveillance des caisses maladie. Mesdames et Messieurs les députés lobbyistes du secteur, bravo ! Vous avez réussi à faire voter une loi qui n’apporte rien de neuf à la situation actuelle, mais qui fait croire aux assurés que nos autorités ont enfin agi.

En effet, ce nouveau texte n’exige aucune ristourne de la part des assurances en cas de primes excessives, mais les assureurs auront la possibilité de rendre l’argent versé en trop. Donc, ce sera au bon vouloir des assureurs de ne pas trop nous faire payer... Nous voilà rassurés (sic), car on sait que l’on peut leur faire confiance pour nous facturer des primes au plus juste !

Au rayon transparence, comme le relève la *Tribune de Genève*, les Chambres fédérales se sont contentées du minimum.

Cette nouvelle loi démontre, s’il en était besoin, qu’il n’y a aucune volonté politique de rendre le système de santé plus transparent et plus juste.

La population a une chance d’exprimer son ras-le-bol et de forcer nos autorités à se libérer du joug du cartel des assurances maladie en votant pour la réforme de l’assurance de base.  
Philippe Meyer de Stadelhofen